

ATTESTATION DE PUBLICITE

Attestation de publicité

Le Maire certifie que l'arrêté prescrivant l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme a été affiché en mairie à compter du 24 juillet 2026, et pendant toute la durée de l'enquête qui s'est déroulée du Mercredi 19 Aout 2026, 9h au Samedi 19 Septembre 2026 ,17h.

Le Maire certifie que l'avis au public a été affiché en mairie, mis en ligne à l'adresse https://les-omergues.fr/la-vie-communale_fr/elaboration-d-un-p-l-u/ à compter du 27 juillet 2026 et pendant toute la durée de l'enquête et a fait l'objet des insertions suivantes dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département :

- ✓ pour le 1er avis (15 jours avant le début de l'enquête) :
 - - dans le journal La Provence-04 le 30 juillet 2026
 - - dans le journal TPBM – Semaine Provence le 29 juillet 2026
- ✓ ➤ pour le rappel (dans les 8 premiers jours de l'enquête) :
 - dans le journal La Provence-04 le 20 août 2026
 - dans le journal TPBM – Semaine Provence le 19 août 2026

Cet avis a également été publié par voie d'affiches sur les lieux suivants :

- ✓ panneau d'affichage cis place de la mairie
- ✓ panneau d'affichage cis hameau de Villesèche

A LES OMERGUES, le 27 juillet 2026

Alain COSTE, Maire

